



# Bureau d'études



*Aménager un jardin ; proposer une gestion durable de vos espaces verts ; réaliser un audit phytosanitaire ; concevoir un réseau d'arrosage automatique, notre bureau d'études sous la responsabilité d'un ingénieur paysagiste est un service incontournable de l'entreprise.*

*Plans d'études paysagères, photomontages, études et devis... nos équipes allient compétences et savoir-faire et feront de votre jardin un lieu unique !*

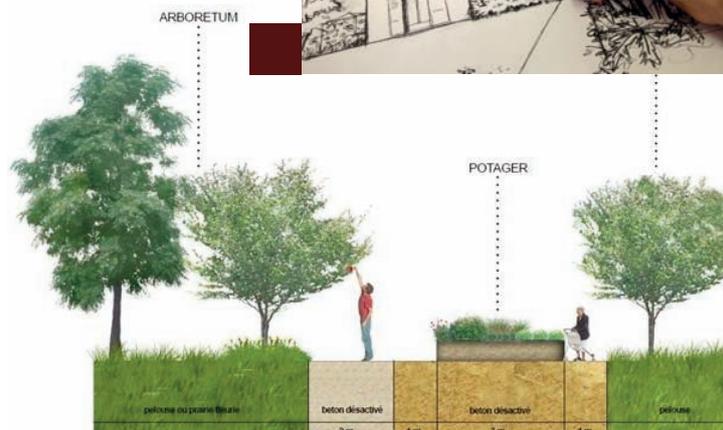
## Etudes paysagères, du dessin au jardin

### Objectifs :

- Proposer des solutions d'aménagement paysager réfléchies et adaptées, appuyées sur une analyse complète du site.
- Travailler en étroite collaboration et au service de nos clients afin de traduire leurs envies et exigences en matière de projets de paysage, en sachant tenir compte des différentes contraintes.
- Associer une étude sensible et des compétences techniques, pour de plus grandes économies et efficacité d'intervention.

### Contenu de l'étude :

- Analyse et état des lieux,
- Diagnostic et orientations de projet,
- Projection du projet d'aménagement selon besoins (plans, vues-photomontage, coupes,...),
- Etude chiffrée complète et détaillée des travaux,
- Autres pièces annexes et échantillonnage.





## Gestion différenciée, pour une gestion durable de vos espaces verts

### Objectifs :

- Proposer des alternatives d'entretien d'espaces verts regroupant des techniques plus respectueuses de l'environnement.
- Réduction des coûts et charges d'entretien, tout en limitant l'emploi de produits phytosanitaires et autres apports chimiques.

### Contenu de l'étude :

- Un plan de gestion global du site avec localisation des zones par nature et fréquence d'interventions.
- Une (des) notes(s) annexe(s) avec analyse, objectif paysager, recommandations et descriptifs d'entretien associé.



## Audit phytosanitaire, gestion du patrimoine arboré

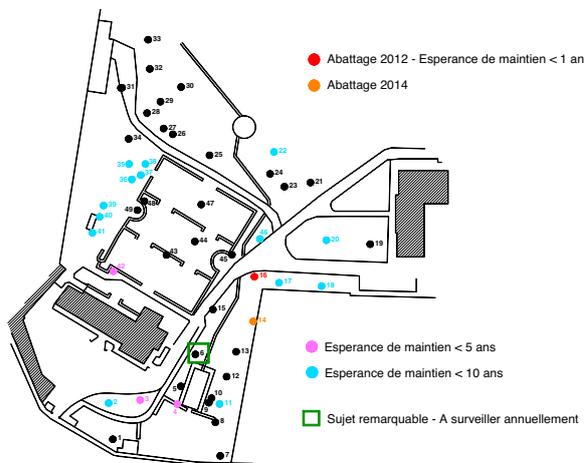
### Objectifs :

- Disposer d'un inventaire de l'ensemble de votre patrimoine arboré, avec détail de l'état sanitaire et mécanique de chacun de vos arbres.
- Avoir connaissance des interventions à réaliser (mise en sécurité, élagage, abattage, ...) suivant un programme d'interventions budgété sur plusieurs années.



### Contenu de l'étude :

- Plan du site et relevé/ Programme d'intervention sur plan localisé par année.
- Document rédigé récapitulatif de l'audit et état global du patrimoine arboré.
- Bordereau d'inventaire avec identification et détail sur chaque unité.
- Listing détaillé des interventions par année.



## Arrosage automatique



- Plan du site avec implantation et nature des différents réseaux.
- Etude chiffrée et détaillée associée.
- Dossier de recollement remis au client à réception de l'ouvrage : plan détaillé des réseaux, fiches techniques du matériel installé et mode d'emploi du programmeur.



Création: Ethik Creative